

LE MAGAZINE DE LA
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DES 2 BAIES
EN MONTREUILLOIS

N°2 Juin 2019

Agglo infos

Un nouveau regard sur notre territoire !



CA2BM
ggglomération
2 Baies en Montreuillois

Le magazine de la
Communauté d'Agglomération
des 2 Baies en Montreuillois

- **P3** L'Édito du Président
- **P4** Le budget de l'Agglo
- **P5** Mieux connaître les Points d'Accès au Droit
- **P6** Le Relais Petite Enfance
- **P7** La fibre c'est pour bientôt
- **P8** Des actions dans les quartiers
- **P9** Ça bouge sur le territoire
- **P10** Périls en la demeure
- **P11** PLUI-H c'est quoi ?
- **P12-15** On agit, on trie
- **P16-17** Parlons eau potable et assainissement
- **P18** Lutter contre l'érosion des sols
- **P19** C'est nouveau "Rézo Pouce"
- **P20** Aux côtés des communes
- **P21** Les travaux c'est du sport !
- **P22** La culture en mode scolaire
- **P23** A vos agendas
- **P24** Nous contacter

SOMMAIRE

N°2 JUIN 2019



■ **P7**
NUMERIQUE
La fibre arrive
chez nous



■ **P12 à 15**
DECHETS
Tout savoir sur la
collecte des déchets



■ **P18**
ENVIRONNEMENT
La lutte contre
l'érosion des sols



■ **P20**
**SOUTIEN AUX
COMMUNES**
Des communes
aidées par l'Agglo

AGGLO INFOS

Est édité par la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois
Directeur de la Publication : Bruno COUSEIN
Conception/ réalisation : Studio M & service communication CA2BM
Rédaction et Photos : Marc MOLIN (CA2BM), Philippe Fruitier (Altimages) & Fotolia, Christian Plard
Impression : Imprimerie MORDACQ-62120 Aire-sur-La-Lys
Tirage : 40 000 exemplaires sur papier 100%PEFC de fabrication française
Dépôt légal : juin 2019-ISSN : en cours





« L'agglo est plus que jamais aux côtés des communes pour améliorer le quotidien de leurs habitants. »

EDITO

Bruno Cousein, Président
de la Communauté d'Agglomération
des 2 Baies en Montreuillois

Ateliers relais au Champ Gretz, Pôle Gare à Etaples-sur-Mer : les chantiers d'ampleur ne manquent pas sur le territoire !

"Après deux années de mise en place, la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois est aujourd'hui passée dans une phase plus concrète aux yeux de la population. La première pierre posée pour les ateliers relais du Champ Gretz est en ce sens significative. Le chantier Pôle Gare à Etaples-sur-Mer, porté par la CA2BM, est enfin sur les rails. Les travaux à la piscine intercommunale d'Ecuire démarreront au second semestre... un autre exemple d'une intercommunalité qui aménage et améliore le quotidien des habitants !"

Aide aux entreprises, aide aux primo accédants à la propriété : la CA2BM joue un rôle important pour le développement du territoire ?

"Attirer des entreprises et séduire des habitants, voilà l'enjeu de notre territoire. Effectivement, la CA2BM a mis en place une aide directe à destination des créateurs ou repreneur d'entreprise mais met également en place une aide pour permettre l'accession à la propriété, en lien avec le Conseil Régional. Le territoire de l'agglomération se doit de vivre et d'évoluer ; et c'est avec des femmes et des hommes heureux d'habiter ou d'entreprendre que cette ambition devient encore plus concrète."

La fibre devient une réalité et arrive dans de nombreux foyers cet été : c'est une bonne nouvelle pour la population. Un bel effort financier de la part de la CA2BM ?

"Impossible de vivre sans internet aujourd'hui dans une société de plus en plus tournée vers le digital, où les démarches sont désormais majoritairement dématérialisées. La CA2BM se devait d'accompagner cette évolution et, en investissant pas moins de 1.75 million d'euros, elle accompagne un nouveau service qui sera, je n'en doute pas, apprécié de très nombreux foyers."

Les communes bénéficient d'une aide financière de la CA2BM dans le cadre du dispositif d'aide à l'investissement communal (fonds de concours). Cela représente un effort conséquent pour la CA2BM ?

"Les financements publics se faisant rares, l'aide de la CA2BM est le coup de pouce qui, quelques fois, pouvait manquer pour réaliser des travaux. Pour vous donner un chiffre, rien que pour ce premier semestre, ce ne sont pas moins de 20 projets qui ont reçu l'aide de la CA2BM : aménagement de place, sécurisation d'une route, réfection de trottoirs, réfection de monuments, isolation d'une salle communale sont autant de chantiers qui, sans l'aide de la CA2BM, n'auraient peut-être pas vu le jour. Preuve que l'agglo est plus que jamais aux côtés des communes pour améliorer le quotidien de leurs habitants."

A quelques jours de ce début de saison estivale, la CA2BM sera également présente sur de grands événements ?

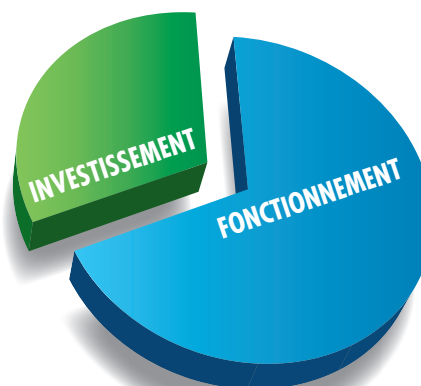
"Oui, la CA2BM soutient les événements reconnus d'intérêt communautaire et accompagne les manifestations qui font rayonner le territoire : Les Misérables à Montreuil-sur-Mer, Rock en Stock à Etaples-sur-Mer, Blues'in Août à Neuville-sous-Montreuil, Musica Nigella dans plusieurs communes ou encore les Malins Plaisirs à Montreuil-sur-Mer ! Et je ne manquerai pas de rappeler le programme de la saison culturelle qui propose aux habitants du territoire des rendez-vous divers et variés."

BUDGET

L'Agglo se décline en euros



BUGET PRIMITIF PRINCIPAL 2019



**Le budget primitif principal
s'élève à 68 968 269,53 €**

- 47 034 258,20 € en section de fonctionnement
- 21 934 011,33 € en section d'investissement

4

Le budget de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois a été voté le 11 avril dernier. Pour la seconde année de son existence, la CA2BM a proposé de ne pas augmenter les taux des taxes locales, comme en 2018. En 2019, la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois porte des projets de développement territorial et d'aménagements nouveaux tels que :

- Reconstitution des Fonds de concours - soutien à l'investissement des communes : 1 500 000€
- Travaux Gendarmerie Ecuire : 106 077€
- Convention CHAM - Chantier Remparts Montreuil : 150 800€
- Travaux Piscine Berck : 283 760€
- Travaux Piscine Ecuire : 604 000€
- Acquisition et rénovation d'une maison pour Politique de la Ville à Etaples : 230 000€

- Programme Habiter Mieux - Aide à l'accession : 170 000€
- Acquisition Foncières - EPF - Pôle Gare Etaples : 150 000 €
- Convention Fibre Numérique 59/62 : 124 417€
- Acquisition foncière zone sucrerie du Marquenterre : 200 000€
- Acquisition foncière SNCF Champ Gretz : 229 800€
- Territoire à énergie positive : 450 000€
- Aménagement exutoire ruisseau Dannes Camiers : 180 000€
- Réparation enrochement Camiers : 300 000€
- Réensablement Bois de Sapins : 3 000 000€
- PAPI Bresle Somme Authie : 1 000 000€
- Requalification front de mer Merlimont : 255 000€
- Maîtrise d'œuvre et travaux La Madelon : 380 000€

LES SUPPLÉANTS AU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

Parmi les 46 communes siégeant au conseil d'agglomération, plusieurs n'ont qu'un seul représentant. Elles disposent toutefois d'un suppléant en cas d'absence du titulaire (généralement le maire). Les suppléants sont :

DAVID BROGNARD, Airon-Notre-Dame / JEAN-PAUL GROSSEMY, Airon-Saint-Vaast / DANIEL ALARD, Attin / SERGE MINER, Beaumerie-Saint-Martin
SAMY WARD, Bernieulles / ROGER NOËL, Beutin / BERNARD ELOY, Brexent-Enocq / PASCAL LACROIX, Campigneulles-les-Grandes
SERGE DELESTRÉE, Campigneulles-Les-Petites / JACKY TRUNET, Colline-Beaumont / DENIS FOURNIER, Conchil-Le-Temple
LUDOVIC DELBECQ, Cormont / FABRICE HERLANGE, Ecuire / JEAN MONCOMBLE, Estrée / BRIGITTE MARTEL, Estréelles
JEAN-CLAUDE POURTAU, Frenq / SYLVIE VERDIÈRE, Groffliers / GUY LEROY, Hubersent / DOMINIQUE BIGAND, Inxent
ALAIN VIDAL, La Calotterie / DANIEL MACREZ, La Madelaine-sous-Montreuil / LUDOVIC CODRON, Lefaux / MARYSE LAMARE, Lépine
GUY DANGON, Longvilliers / DIDIER CORNET, Maresville / YVES DUBREUIL, Montcavrel / LOUIS DELENCLOS, Nempont-Saint-Firmin
MARIE-ODILE HINGREZ, Neuville-sous-Montreuil / CLAUDE MARTEL, Recques-Sur-Course / DANIEL THILLIEZ, Saint-Aubin
MARCEL GOULIER, Saint-Josse / ROGER BLOT, Sorrus / OLIVIER BOURGOIS, Tigny-Noyelle / JACQUES QUONIAM, Tubersent
CHANTAL NABOR, Waben / MICHEL LOUVET, Wailly-Beaucamp / JACQUES MONTADOR, Widehem

Oubli

Dans notre dernière édition, nous avons omis de préciser que Maryse Jumez, maire de Recques-sur-Course, était également Conseillère Départementale.

Toutes nos excuses.

Les Points d'Accès au Droit sont là pour vous aider !

**Vous voulez connaître vos droits ? Et les faire valoir !
Besoin d'informations juridiques gratuites ? Vous
rencontrez un problème avec un voisin, avec votre
propriétaire ?**

Les Points d'Accès au Droit permettent à chaque citoyen, quel que soit le lieu où il réside, d'être informé sur ses droits et ses obligations et de bénéficier des moyens de les faire valoir ou de les exécuter grâce à l'intervention de professionnels du droit et d'associations (**gratuitement** et sur rendez-vous)

LES DOMAINES CONCERNÉS

- ✓ Conseil et informations juridiques :
 - ✓ Informations logement
 - ✓ Prévention jeunesse
- ✓ Protection juridique des majeurs
 - ✓ Défense des consommateurs
 - ✓ Résolution amiable des conflits
 - ✓ Activité judiciaire pénale.

OÙ ?

A ETAPLES

Au local Regain,
Résidence Bretagne, Rue Neuve

Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Mail : padetaples@ca2bm.fr

A BERCK

Au Cottage des Dunes, 2, Rond Point du Cottage

Ouvert du lundi au vendredi
De 9 h à 12 h 15 et de 14 h à 17 h 15

Mail : padberck@ca2bm.fr



Le R.P.E. : une réponse à la garde d'enfants



**Hier RAM (Relais Assistants Maternels),
il est devenu aujourd'hui RPE
(Relais Petite enfance).**

**Vous êtes futur parent employeur et vous souhaitez
faire garder votre enfant, le Relais Petite Enfance
(RPE) peut vous accompagner dans vos démarches :**

- Proposition d'une liste de professionnels de l'accueil individuel
- Orientation vers les structures collectives
- Accompagnement dans les démarches (conseils pour l'élaboration d'un contrat, vos droits et vos obligations)
- Orientation vers la CAF

**Vous êtes parent employeur, le RPE est là pour répondre à
vos questions concernant :**

- Le contrat de travail/ vos droits et obligations
- Mais il peut également vous apporter des conseils sur le développement de votre enfant

**Vous êtes professionnel de l'accueil individuel, le RPE est
disponible pour :**

- Vous accompagner dans vos droits, les aides dont vous pouvez bénéficier,
- Vous orienter vers les organismes ou institutions pour des questions spécifiques
- Le RPE vous propose également des outils de réflexion pour améliorer vos pratiques

6



Contacts

Par téléphone au : 03.21.90.94.44 ou 06.33.59.09.25 - www.ca2bm.fr - Par mail : rpe@ca2bm.fr - Facebook : RPE de la CA2BM

**Pour répondre à vos demandes
l'équipe du RPE est présente au quotidien.**

SOIT PAR TÉLÉPHONE LE :

- Lundi de 9h à 12h30, Mardi de 12h30 à 16h30
- Mercredi de 13h30 à 16h30, Jeudi de 9h à 12h30

SOIT EN ACCUEIL PHYSIQUE :

- Lundi de 9h à 12h au RPE d'Ecuire
14h à 16h45 à la mairie d'Etaples et de Rang-du-Fliers
- Mardi de 12h30 à 14h au RPE , 14h à 16h45
à la mairie d'Etaples et à la Maison de l'Enfance de la Famille,
de la Parentalité et de l'Accès au droit de Berck
- Mercredi de 14h à 16h45 au RPE
- Jeudi de 13h30 à 16h30 à la mairie d'Etaples
14h à 16h45 au RPE et de 16h45 à 18h30 uniquement sur rendez-vous
1^{er} samedi de chaque mois de 9h30 à 12h uniquement sur rendez-vous

**PARENTS, N'HÉSITEZ PAS À NOUS DONNER VOTRE ADRESSE MAIL :
ainsi vous serez informés régulièrement des évolutions législatives
et ou des actualités du relais.**

La FIBRE est là !



Le chiffre parle de lui-même. 1,75 million d'euros sont consacrés par la CA2BM pour le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble des 46 communes du territoire. Un programme sur trois ans, qui est aujourd'hui bien lancé. La preuve : les 4 Nœuds de Raccordement Optique (NRO) ont été installés à Rang-du-Fliers, Cucq, Etaples-sur-mer et Ecuire. Depuis, ici et là, les équipes des entreprises retenues s'activent. **A mi-parcours de cette année 2019, ce ne sont pas moins de 10430 foyers qui peuvent désormais bénéficier de la nouvelle technologie en matière de réseau numérique.** Et ce n'est pas fini, puisque le programme de déploiement se poursuivra comme prévu sur les années 2020 et 2021 ; Il faut juste encore un peu de patience pour surfer à très grande vitesse..

1,75 million d'euros c'est la somme que consacre la CA2Bm pour le déploiement de la fibre sur son territoire

DES RÉUNIONS POUR BIEN S'INFORMER

Des réunions sont programmées pour informer le public des modalités de raccordement mais également des offres des nombreux fournisseurs d'accès présents sur le réseau public.

A la Salle de la Corderie à Etaples le 28 juin 2019 à 18 h 30

A la Maison du Temps Libre à Cucq le 9 juillet 2019 à 18 h 30

A la Salle Raymond Lavogez (COSEC) à Ecuire

le mercredi 10 juillet 2019 à 18 h 30

Un forum opérateurs sera organisé le vendredi 12 juillet après-midi salle Raymond Lavogez (COSEC) à Écuire

Une appli sympa

Son nom : Tu Captes ?

LE BUT : Cette application participative permet de mesurer la qualité effective de la couverture des réseaux téléphoniques sur tout le territoire régional. Pendant les deux années du projet, tous les habitants de la région sont invités à lancer régulièrement le test pour couvrir le plus rapidement et précisément possible le territoire régional. Si le test est effectué dans un endroit sans réseau, lors de la prochaine connexion, elle remontera l'information d'absence de réseau à cet endroit...

Les données permettront ainsi de réaliser une carte de la qualité effective de réception (et non pas théorique) qui permettra de déterminer de manière très précise les besoins en antennes supplémentaires ainsi que leurs positions souhaitables.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Téléchargez l'application « Tu captes ? » sur Apple store ou Google Play Lancez le test et vous obtiendrez immédiatement une information fiable sur la qualité de votre réseau



La politique de la ville, c'est quoi ?

La politique de la ville, née au début des années quatre-vingts, est une politique publique d'exception. Elle a pour objectif de réduire les inégalités sociales et les écarts de développement entre les territoires, de favoriser la cohésion sociale, en développant une intervention publique renforcée dans des quartiers urbains en difficulté.

8

Menée par l'Etat en partenariat avec les collectivités locales, la politique de la ville est mise en œuvre au moyen du « Contrat de ville » document cadre qui engage de nombreux partenaires : Etat, Région, Département, Agglomération, Communes, Caisse d'Allocations Familiales, bailleurs sociaux, Mission locale, Agence Régionale de Santé, Pôle emploi,...

Le contrat de ville de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois constitue depuis 2017, le nouveau cadre d'action de la politique de la ville.

L'approche se veut globale, associant les dimensions urbaines, économiques et sociales. Ainsi les domaines d'intervention s'étendent-ils de l'emploi à l'habitat, en passant par la santé, la citoyenneté, l'éducation mais aussi la lutte contre les discriminations et l'égalité femmes/hommes...

La Géographie prioritaire

Avec la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de 2014, dite loi Lamy, la géographie prioritaire de la politique de la ville a été redéfinie. La nouvelle délimitation repose sur un critère unique de revenu. Dans ces territoires doivent résider au moins 1000 habitants, dont la moitié au moins est à bas revenus.

La Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois dispose d'un seul quartier prioritaire situé sur la commune d'Etaples baptisé « Quartier de la Renaissance » dont la population est de 1200 habitants et qui comprend :

- Le quartier Mandragore
- Le quartier du Mont Levin
- Le quartier de la Pierre Trouée



251 745 euros

Voilà la participation financière de la CA2BM dans le cadre de la politique de la ville. De nombreuses actions sont menées comme par exemple : Le programme de réussite éducative (Prévenir l'exclusion des enfants : décrochage scolaire, absentéisme), la comédie des maux (Cette action vise à prévenir les risques liés aux conduites addictives chez les adolescents), Clap 'ados (Découvrir le court métrage réalisé par des jeunes de 11 à 18 ans), Du « Quartier Buchenwald » à la Pierre Trouée (engager un travail de mémoire sur le quartier de la Pierre Trouée), etc...

20

le nombre d'actions retenues pour 2019 par le comité des financeurs qui s'est tenu en sous-préfecture le mercredi 20 mars 2019

LE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE



Des Ateliers Relais au Champ Gretz !

La Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois, dans le cadre de sa compétence développement économique, a souhaité accompagner la dynamique de développement économique au sein de son territoire. Ainsi, elle a identifié sur les communes de Rang-du-Fliers et de Verton, un potentiel foncier particulièrement adapté à l'implantation d'entreprises, de commerces et d'artisans avec en parallèle la réalisation d'un parc résidentiel.

Ces objectifs ont permis de donner naissance à la ZAC du Champ Gretz, et en particulier de valider l'implantation d'Ateliers Relais communautaires à destination des nouvelles entreprises ou des entrepreneurs et artisans souhaitant disposer de locaux appropriés sur le territoire et à coût réduit.

Ce projet d'Ateliers Relais a été initié en 2016.

8 ateliers de 150 m² avec bureau et local sanitaire, ces ateliers peuvent être regroupés par 2.

Les Ateliers Relais de la ZAC du Champ Gretz seront :

- Une vitrine du développement économique sur la zone d'activités du Champ Gretz et un symbole d'entrée de zone.
- Un lieu dynamique et attractif auprès des artisans et des entreprises souhaitant s'y implanter.
- Le bâtiment sera aussi le représentant d'un style architectural à part et caractéristique de la zone faisant office de transition avec la zone de la Laiterie.
- Ils seront porteurs de l'image de l'Agglomération et un outil d'aide à la création, reprise ou développement des entreprises, ceci en complément avec la nouvelle politique d'aide directe aux entreprises.



9

UN COUP DE POUCE AUX ENTREPRISES

La Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois a décidé de favoriser le développement économique par l'octroi d'aides aux entreprises de son territoire.

Les entreprises qui pourront demander le bénéfice de cette aide doivent nécessairement avoir leur siège social et leur activité économique sur le périmètre de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois. Cette aide est effective jusqu'à l'épuisement de l'enveloppe de crédits. L'enveloppe annuelle de la CA2BM dédiée à ces aides s'élève à 100 000 €

Le présent dispositif est défini pour 3 années :
du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2022.
Renseignements au 03 21 06 66 66
ou www.ca2bm.fr

1 470 379 euros HT, soit le coût de ce chantier. (Une subvention de 260 957.90 euros a été allouée par l'Etat au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux)

HABITAT

Quand il y a péril en la demeure

Depuis 2017, la Communauté d'Agglomération a la compétence des périls sur le territoire des 46 communes.

CAS D'APPLICATION :

Il faut 2 conditions réunies :

- Atteinte à la solidité/ stabilité de tout édifice ou de certains éléments intérieurs ou extérieurs (mur, immeuble d'habitation ou non, occupés ou non)
- **et** existence d'un risque pour la sécurité des occupants et/ou du public.

IL EXISTE DEUX TYPES DE PROCÉDURES DE PÉRIL :

La procédure de péril imminent lorsque la situation justifie une intervention très rapide pour la sécurité. Le Président demande au tribunal administratif la désignation d'un expert qui se déplace dans les 24 heures sur les lieux et prescrit alors au(x) propriétaire(s), par un arrêté, les mesures provisoires à prendre pour garantir la sécurité des personnes dans un délai très court (Article L 511-3 du Code de la Construction et de l'Habitation).

La procédure de péril ordinaire en cas de danger non immédiat. Cette dernière, par un arrêté, prescrit au (x) propriétaire(s) les mesures à engager pour stopper de façon durable le risque (Article L 511-2 du Code de la Construction et de l'Habitation) et ceci dans un délai déterminé.

Dans les deux cas, selon la gravité du risque pour les occupants, l'arrêté de péril peut comporter une interdiction d'habiter et d'utiliser les lieux, temporaire ou définitive.

A défaut de réalisation des travaux dans le temps imparti par le(s) propriétaire(s), le Président de la CA2BM les fait exécuter d'office à leurs frais.

14 Depuis 2017, La CA2BM a traité, au total, 14 procédures de périls dont 6 sont terminées à ce jour



Habiter Mieux !

Comment bénéficier de l'aide financière destinée aux futurs acquéreurs du territoire?

- Construire ou acheter une maison neuve OU acquérir un logement à rénover (avec obligation de travaux),
- Etre primo-accédants : ne pas être propriétaire depuis au moins 2 ans,
- Bien à acquérir uniquement au titre de la résidence principale,
- Respecter les plafonds de ressources du Prêt Social Location-Accession (PSLA),
- Interdiction de revendre le bien ou de le louer dans un délai de 10 ans à compter de la signature de l'acte authentique ou de la déclaration d'achèvement des travaux ou l'entrée dans les lieux,
- Remboursement de l'aide si travaux non achevés dans les 3 ans,
- Obligation de commencement de la construction avant fin 2020,
- Ne pas détenir un patrimoine immobilier avant ce projet.

Dossier et règlement complet à retrouver sur le site internet de la CA2BM. Plus de renseignements au Guichet Unique de l'Habitat (standard 03/21/06/66/66).

Vous avez rendez-vous avec l'Avenir !

La CA2BM a souhaité s'engager dans une démarche de planification de l'urbanisme à l'échelle de son territoire, sous la forme d'un PLU intercommunal (PLUi), en collaboration étroite avec les communes.

Le PLUi : qu'est-ce que c'est ?

Le PLUi est un document d'urbanisme à l'échelon intercommunal qui constitue la feuille de route d'un territoire.

Les enjeux : partager une vision commune
C'est une démarche collective qui permet de préfigurer une vision commune. Elle a pour objectif de mettre en cohérence les politiques publiques, en unifiant les forces et en tenant compte des stratégies locales.

Les 46 communes de la CA2BM sont concernées. Leurs représentants sont les acteurs indispensables à l'élaboration de **ce véritable projet de territoire !**

La tournée du PLUi-H

Où pourra-t-on implanter de l'activité économique ? Construire des logements ? Développer de l'agriculture ? Comment allons-nous protéger nos ressources naturelles ? La CA2BM se lance dans l'élaboration de son Plan local d'Urbanisme Intercommunal - Habitat (PLUi-H) et les enjeux sont nombreux.

C'est une démarche ambitieuse qui engage notre territoire et ses 46 communes dans un projet de développement à long terme.

Votre avis compte et votre participation aussi ! Alors le PLUi-H vient à votre rencontre lors d'une tournée des communes.

La CA2BM aujourd'hui

- 1** PLUi* en cours de finalisation
- 4** communes ont une carte communale
- 5** communes ont un POS*
- 13** communes n'ont pas de document d'urbanisme et sont soumises aux dispositions du règlement national d'urbanisme (RNU)
- 24** communes ont un PLU*

(PLUi : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, POS : Plan d'Occupation des Sols, PLU : Plan Local d'Urbanisme)

Pour connaître le prochain rendez-vous près de chez vous, il suffit de se rendre sur le site www.ca2bm.fr

DÉCHETS



LE BON GESTE : je vais à la déchèterie

12

Elles sont au nombre de trois sur le territoire de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois. Force est de constater qu'elles connaissent une fréquentation en hausse. A Berck-sur-Mer, Etaples-sur-Mer ou Beaumerie-Saint-Martin, les particuliers connaissent de plus en plus le chemin de ce lieu qui permet à tout un chacun d'accomplir un geste de tri. Des déchets végétaux à évacuer, une vieille chaise, un jouet cassé, etc... la déchèterie apporte une solution pour éliminer des déchets en accomplissant un geste citoyen.

Gratuit, l'accès aux trois sites est possible pour tous les habitants de la CA2BM quel que soit leur lieu de résidence.

Des horaires identiques

Accès aux déchèteries de Berck-sur-Mer, Etaples-sur-Mer, Beaumerie-Saint-Martin

Du 1er avril au 30 septembre

Du lundi au samedi : 8h30-12h / 13h30-18h.

La déchèterie d'Etaples est ouverte le dimanche matin de 9 h à 12 h.

Du 1er octobre au 31 mars

Du lundi au samedi : 9h-12h / 13h30-17h30

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Des plateformes pour les déchets végétaux.

Elles sont **uniquement réservées à l'apport des déchets végétaux par les particuliers**. Il y avait celle de Verton et désormais, les plateformes de Camiers (ancienne déchèterie), Le Touquet et Saint-Josse complètent l'offre pour les particuliers.

Les sites de **Le Touquet, Saint-Josse et Verton** sont ouverts les lundi, mercredi, vendredi et samedi :

1^{er} mars au 31 octobre

10h - 13h et 14h30 - 18h30.

En novembre, décembre et février

10h - 13h et 14h - 17h

La plateforme de **Camiers** est ouverte les lundi, vendredi et samedi :

Du 1^{er} mars au 31 octobre

10h - 13h et 14h30 - 18h30

En novembre, décembre et février

10h - 13h et 14h - 17h

Les plateformes sont fermées en janvier et les jours fériés.



LES D3E

Pour les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E) pensez à la règle du 1 pour 1. Lors de l'achat d'un équipement, les enseignes sont dans l'obligation de reprendre gratuitement votre ancien appareil soit à la livraison, soit lorsque vous le rapporter directement en magasin.

AU FIL DES DÉCHETS



Les ambassadeurs du tri

Ils se prénomment Gilles, Julien et Olivier et sont les ambassadeurs du tri de la CA2BM. Leur mission ? Elle est multiple. Ils livrent les containers chez les particuliers et en profitent pour informer sur les consignes de tri. Il ne faut pas hésiter à les solliciter quand vous les croisez dans la rue, si vous avez le moindre doute sur le tri. Même s'ils sont souriants et sympathiques, les ambassadeurs peuvent se montrer intransigeants. Une poubelle jaune mal triée, un bac noir avec des déchets végétaux ou du verre et c'est un refus de collecte symbolisé par une étiquette rouge avec le motif. Il faut savoir que les rieurs peuvent également refuser une poubelle mal triée.



Les colonnes à verre new look

Ici et là dans les villes et villages, sont apparues de nouvelles colonnes à verre. Une centaine ont rejoint le parc existant, ce qui porte à plus de 350, les colonnes réparties sur le territoire. Les implantations ont été déterminées et proposées par les mairies. Au fil des mois, les anciennes colonnes à verre seront remplacées par ces structures plus modernes.

Des composteurs gratuits

Pour permettre à la population de gérer au mieux les déchets végétaux, la CA2BM a décidé de mettre à disposition gratuitement des composteurs. Depuis le début avril ce sont plus 1200 composteurs qui ont été distribués. Un effort financier de la part de la collectivité afin de permettre à ses habitants d'accomplir un beau geste environnemental. Rappel : pour se procurer un composteur il suffit de se rendre soit à la déchèterie de Berck-sur-Mer, soit au service des eaux de Cucq (station d'épuration) ou au centre technique intercommunal d'Ecuire, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de taxe foncière ou d'habitation. Félicitations aux plus de 1200 foyers qui font preuve d'un geste éco-citoyen.



13

Une mascotte !

Service unifié dans les 46 communes de l'agglomération, dynamique collective, objectif ambitieux d'amélioration du taux de recyclage, tels sont les enjeux pour les années à venir sur notre territoire.

Pour illustrer cela, la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois a choisi de créer un visuel et un slogan « J'AGIS / JE TRIE ». Ces éléments ludiques et colorés favoriseront la sympathie et l'adhésion des publics et matérialiseront notre engagement collectif dans l'action pour un meilleur tri des déchets.



REDEVANCE SPÉCIALE :

Pour qui ? Pourquoi ? Comment ?

POURQUOI ?

La Redevance Spéciale, concerne le paiement par les professionnels de la collecte et du traitement de leurs déchets.

Elle contribue à rééquilibrer la facture du ramassage et du traitement des déchets aujourd'hui supportée essentiellement par les ménages.

Elle permet de connaître à l'année le volume de déchets professionnels collectés, d'adapter et d'améliorer le service rendu par la collectivité.

Elle sensibilise aussi les professionnels à la gestion des déchets et incite au recyclage.

POUR QUI ?

Le Redevance Spéciale s'adresse aux établissements publics et privés qui produisent plus de 480 litres d'ordures ménagères et/ou de biodéchets par semaine.

COMMENT ?

Un agent de la CA2BM ou un représentant du collecteur privé (Véolia) prend rendez-vous avec le professionnel, sur son lieu d'activité.

Après avoir déterminé la production de déchets et les besoins en bacs, un montant de Redevance Spéciale est calculé et précisé dans une convention établie en deux exemplaires.

Afin d'inciter au recyclage et sensibiliser les professionnels à la gestion des déchets, la CA2BM a décidé de ne pas facturer la collecte des emballages recyclables (bac jaune) et des cartons (bac bleu).

La collecte du verre se fait via les colonnes d'apport volontaire.

QUEL COÛT ?

Pour les ordures ménagères : 0,025 €/litre

Pour les biodéchets : 0,013 €/litre

REDEVANCE SPÉCIALE ANNUELLE

=

**Nombre de litres
hebdomadaires de déchets**

X

Nombre de semaines d'activité

X

0,025 € (OMR)

0,013 € (Biodéchets)

OMR (Ordures Ménagères Résiduelles)

Biodéchets

(épluchures légumes, restes de table, marc de café, etc...)

**Moins un professionnel produit de déchets,
moins il paye de Redevance Spéciale.**

A SAVOIR

Les professionnels assujettis à la Redevance Spéciale sont exonérés de TEOM.

Les professionnels ne sont pas obligés de passer par les services de la CA2BM mais peuvent faire appel à une entreprise privée.

La CA2BM n'a de responsabilité qu'en ce qui concerne les déchets des ménages

Les professionnels ont, de par la loi, la responsabilité de l'élimination de leurs déchets.



LE TRI DES DÉCHETS C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

VOTRE SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS

DEPUIS LE 1^{ER} AVRIL 2019

LES EMBALLAGES EN VERRE

En vrac, bien vidés de leur contenu sans bouchon ni capsule ou couvercle

... À DÉPOSER DANS UNE DES 350 COLONNES D'APPORT VOLONTAIRE INSTALLÉES À DIVERS ENDROITS DES VILLES ET VILLAGES



Bouteilles et canettes en verre

Pots et bocaux



LES EMBALLAGES MÉNAGERS ET LES JOURNAUX, MAGAZINES

En vrac, bien vidés de leur contenu

... À DÉPOSER DANS VOTRE BAC OU POINT D'APPORT VOLONTAIRE DE COULEUR JAUNE



Cartons d'emballages propres

Journaux-magazines, prospectus, papiers, enveloppes et catalogues

Bouteilles et flacons en plastique

Emballages métalliques

Briques alimentaires



LES DÉCHETS VÉGÉTAUX

...À DÉPOSER DANS LES DÉCHÈTERIES OU PLATEFORMES PRÉVUES À CET EFFET



Vous pouvez également les composter



Pour obtenir un composteur vous pouvez vous rendre à la déchèterie de Berck-sur-mer, au Centre Technique Intercommunal à Ecuire ou au Service Assainissement (ex Sivom) à Cucq.

Il faut vous munir d'un justificatif de taxe d'habitation ou foncière et d'une pièce d'identité.

LE RESTE DES DÉCHETS

...À DÉPOSER DANS VOTRE BAC OU POINT D'APPORT VOLONTAIRE DE COULEUR NOIRE

- Essuie-tout*, mouchoirs en papier*, cotons à démaquiller
- Vitres, miroirs, vaisselle, verres de table
- Sacs d'aliments pour animaux
- Litière pour chats
- Sacs de supermarché en plastique

- Barquettes en plastique et en polystyrène
- Sachets de thé*
- Restes de cuisine*
- Pots de yaourt, de crème fraîche
- Emballages gras ou souillés
- Papier peint, papier cadeau

* Possibilité de mettre dans le composteur



Liste non exhaustive

LES ENCOMBRANTS

...À déposer en déchèterie ou collecte sur rendez-vous en appelant le

0 800 009 935

Service & appel gratuits

PLUS D'INFORMATIONS SUR
www.ca2bm.fr/service-au-public/collecte-et-la-valorisation-des-dechets

UN DOUTE ? UNE QUESTION ?
CONTACTEZ LE

0 800 880 695

Service & appel gratuits



EAU/ASSAINISSEMENT

VERS UN TARIF UNIQUE !

Dans les trois prochaines années, le prix de l'eau évoluera sur le territoire de la CA2BM. Pour certains habitants il baissera, pour d'autres il augmentera. Le but est simple : un même prix quel que soit la commune d'habitation.

Pourquoi un lissage du prix de l'eau sur le territoire de la CA2BM ?

L'Agence de l'Eau a décidé de baisser certaines redevances tout en imposant un relèvement du prix plancher de référence et ce à partir de 2020. Le prix plancher de référence de l'agence de l'eau a été mis en place pour l'obtention des subventions. (Une condition pour obtenir des subventions pour les travaux sur le réseau d'eau potable).

La plupart des anciens services ou syndicats respectaient déjà ces conditions, à l'exception de celui de Berck et le syndicat du Plateau de Campigneulles. Même si la CA2BM n'avait pas pris la compétence, ces deux secteurs auraient dû augmenter leur tarif. Il est à noter que les volumes importants et le prix bas sur le secteur de Berck ont permis de proposer un lissage sur 3 ans et un prix unique en 2021 pour tous les abonnés de la CA2BM (desservis en régie). A savoir 1 euro le mètre cube et 45 euros de droits fixes (pour un compteur de diamètre 15).



Les avantages ?

« Ce tarif unique en 2021 aura donc de nombreux avantages : répondre aux exigences de l'Agence de l'eau qui souhaite faire prendre conscience de ne pas gaspiller l'eau, une simplification administrative, une volonté d'équité sur le territoire, une baisse pour beaucoup d'abonnés des communes rurales, le tout en gardant une capacité d'autofinancement suffisante pour les investissements à venir (qualité, sécurité, interconnections.....) » explique Philippe Fourcroy, vice-président à la CA2BM

Exemple de l'évolution du prix de l'eau (par an et toutes taxes comprises) sur la base de 80 mètres cubes (volume moyen des abonnés)

COMMUNES	2018	2019	2020	2021
Attin, Beutin, Bresent-Enocq, Frencq, Longvilliers, Maresville, Tubersent	182,98	175,02	169,75	164,47
Berck sur Mer, Rang du Fliers, Airon notre Dame, Airon Saint Vaast	146,95	150,48	158,93	166,31
Campigneulles les Petites en partie, Campigneulles les Grandes, La Calotterie, Sorrus, Wailly-Beaucamp	154,20	155,96	160,40	166,31
Saint-Josse, Saint Aubin	204,84	184,24	175,81	166,31
Conchil le Temple, Groffliers, Waben, Tigny-Noyelle, Colline Beaumont, Nempont Saint Firmin	167,28	162,50	165,26	166,31
Neuville sous Montreuil	173,44	167,62	164,45	164,47
Montreuil sur Mer, Beaumerie Saint Martin, La Madelaine sous Montreuil, Campigneulles les Petites en partie	170,95	168,83	167,36	166,31
Widehem, Bernieulles, Cormont, Lefaux, Hubersent, Le Turne (hameau de Frencq)	255,88	223,90	196,47	166,30
Recques sur course, Montcavrel, Estrée, Estréelles, Inxent	259,11	216,78	190,62	164,47

Les communes de Camiers, Cucq, Etaples-sur-Mer, Merlimont, du Touquet-Paris-Plage et Verton ont délégué l'exécution de leur service à Véolia Eau. Elles ne sont pas de ce fait concerné par ces évolutions.

COMMENT BIEN LIRE LA FACTURE D'EAU ?

1 : ce chiffre correspond au volume d'eau consommé

2 : La lettre indique si c'est un relevé (R) ou une estimation (E) ou carte de relevé transmise par l'abonné (C).

3 : l'historique de consommation permet de comparer avec les consommations des années précédentes.

Attention aux fuites (chasse d'eau, tuyaux dans la parcelle).
Pensez à surveiller votre compteur.

A savoir...

Il est désormais possible de mensualiser votre facture d'eau.
Renseignements
au 03 21 06 66 66

Deux factures d'eau vous seront désormais envoyées.

L'une qui sera une estimation basée sur la consommation de l'année précédente et une seconde qui fera suite au relevé de votre compteur.

	Numéro	Diamètre	Ancien index	Nouvel index	Consommation	Mode de calcul	Historique consommation
Compteur 1	221	15	538	619	81	R	2017 75
Compteur 2							2016 91
Total					81		2015 57

R = Consommation réelle E = Estimation (compteur n'ayant pu être relevé) C = Carte transmise par l'abonné
S = Succession de compteurs (addition des consommations) V = Évaluation (compteur en état anormal de fonctionnement)

DÉTAIL DE LA FACTURE					
Période	17/05/2017 au 02/10/2018	Volume en m³ ou quantité	Prix unitaire H.T.	Montant H.T.	Taux de T.V.A.
DISTRIBUTION DE L'EAU					
DROIT FIXE COMPTEUR 15	1	32,2500	32,26	5,5 %	
PART VARIABLE	81	0,8500	68,85	5,5 %	
TAXES ET REDEVANCES DES ORGANIS					
PRELEVEMENT/RESSOURCE EN EAU (AG. EAU)	81	0,1000	8,10	5,5 %	
POLLUTION					
LUTTE CONTRE LA POLLUTION (AG. EAU)	81	0,3880	31,43	5,5 %	
Sous-total H.T.					
					101,11
Total H.T.					
					140,64
Acompte H.T.					
					-65,64
Net H.T.					
					75,00
Taux de T.V.A.					
					5,50
Montant T.V.A.					
					4,13
Montant T.T.C.					
					79,13

Extrait du titre exécutoire en application de l'article L.252A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles R.2342-4 et D.3342-11 du code général des collectivités territoriales.

17

Un numéro vert pour les vidanges

Depuis le 1^{er} avril, la CA2BM propose à l'ensemble des abonnés non raccordés à un réseau de collecte des eaux usées, des vidanges à un tarif unique de 99 euros TTC (vidange jusqu'à 6 m³). Auparavant, nous avions 3 marchés différents avec des prix différents.

Afin de simplifier les démarches, nous venons d'avoir
un numéro vert : 0805 297 930
spécifique pour les demandes de vidange.

Un agent sera disponible du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h .



DES SOLS À PRÉSERVER DE L'ÉROSION

La Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois porte également un regard particulier sur les terres du Montreuillois. Il s'agit en fait de lutter contre l'érosion des sols et le ruissellement des eaux pluviales.

18

Depuis 2017, un programme a été lancé avec pour objectif la plantation de haies et la réalisation de fascines dans les champs situés sur les versants de la Canche entre Beutin et Beaumerie Saint-Martin.

Il se poursuivra dès l'automne prochain sur la totalité de la rive droite de la Canche. Entre novembre et mars, ce ne sont pas moins de 46 ouvrages qui ont été réalisés par l'association d'insertion Cipres appuyée par les équipes techniques de la CA2BM.

L'assistance à maîtrise d'ouvrage de cette opération est assurée par le Symcéc (Syndicat Mixte Canche et Affluents). Entre juillet et septembre, une opération de reprise sera faite, histoire de voir que les ouvrages sont en bonne voie de reprise naturelle.

PLUSIEURS OBJECTIFS

Limiter les ravines dans les parcelles agricoles.

Retenir les matières en suspension afin qu'elles ne créent pas de coulées boueuses et qu'elles n'envasent pas les cours d'eau et les estuaires.

Réduire les risques d'inondations.

Limiter les dégâts sur les biens privés et publics.

Améliorer la biodiversité et les paysages.

Le programme sur le bassin versant de l'Authie est en cours d'étude et débutera à l'automne 2020.



A savoir

Baie d'Authie : ça avance !

Mis en place en décembre dernier par le Préfet du Pas-de-Calais, le comité de suivi de la Baie d'Authie ne reste pas les bras croisés. L'idée de ré-ensabler massivement "l'anse du bois des sapins" a été retenue. Le but sera évidemment de maîtriser les mouvements du cours de l'Authie, afin que le fleuve ne vienne plus "lécher" la dune et réduire ainsi l'érosion. La consultation des entreprises est en cours, elles proposeront les solutions techniques définitives. Le chantier débutera en septembre pour s'achever en décembre 2019.

Les travaux de la digue rétro-littorale, ultime rempart contre la submersion de ce secteur débuteront fin 2019.

3183 mètres de fascines ont été posés **580** mètres de haies ont été plantés
60 000 euros le coût des opérations menées en 2017/2019

EN VOITURE AVEC RÉZO POUCE

TRANSPORTS



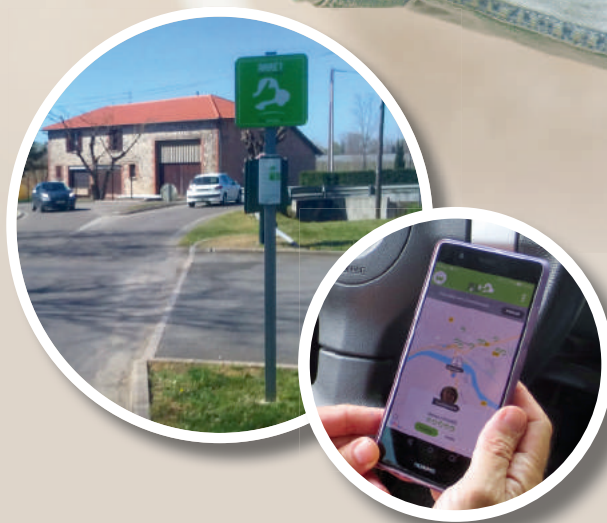
Qui ne connaît pas l'auto stop ? Jeunes et moins jeunes ont un jour lever le pouce. Avec la mise en place de Rézo Pouce sur le territoire de la CA2BM mais également de ses voisines 7 Vallées.com et la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois, une nouvelle façon de se déplacer a vu le jour.

C'est simple comme bonjour. Un automobiliste appose un macaron sur son pare brise, un voyageur se positionne à l'un des arrêts identifiés par un panneau Rézo Pouce. Et voilà en route pour la direction choisie. En toute sécurité.

Pour s'inscrire c'est aussi très simple : Une application pour les téléphones et un site internet existent, les inscriptions peuvent aussi se faire en mairie. C'est gratuit. Conducteurs comme passagers doivent s'inscrire.

D'ici l'automne, l'intégralité des 46 communes de la CA2BM auront un ou plusieurs arrêts "Rezo Pouce".

Il sera alors possible d'aller d'une commune à une autre, simplement en levant le pouce et attendre qu'une voiture "Rézo Pouce" s'arrête. Bonne route !



Une application dédiée

Il suffit de la télécharger sur son smartphone et de se laisser guider.

19



Le Pôle Gare d'Etaples sur les bons rails

Le calendrier du chantier sera le suivant dans les prochains mois

Juin - mi-juillet : Réalisation des bordures et revêtements du boulevard Lefebvre au droit du parvis de la gare

Juillet - août : Séchage des bétons sur la future voirie

Mi-août : Remise en circulation du boulevard Lefebvre

Septembre - octobre : Travaux du parvis de la gare entre la passerelle piétonne et le sous terrain d'accès aux quais.

Novembre : Travaux de finition de l'ensemble du parvis. Plantation des espaces verts et des arbres.

SOUTIEN AUX COMMUNES

L'Agglo aux côtés des communes

DES EXEMPLES PARMI D'AUTRES

La communauté d'agglomération a décidé d'allouer une enveloppe de 1,5 million d'euros par an dans le but de soutenir l'investissement des communes, soit 4,5 millions d'euros sur la période 2018-2020.

Ces fonds de concours peuvent se reporter d'une année sur l'autre jusque 2020. A l'issue de ces 3 années, soit fin 2020, les enveloppes non consommées seront perdues.

Rappelons que le montant du fonds de concours ne pourra excéder la participation de la commune, déduction faite des autres demandes de subventions (Etat, Département, Région, FDE, Agence de l'Eau, CAF...).

Mi 2019, ce n'est pas moins de 23 dossiers qui ont reçu un avis favorable. Un coup de pouce qui a, sans nul doute, rendu possible ces réalisations.



BERCK-SUR-MER

L'aménagement des aires de jeu avenue Quettier et sur l'Entonnoir a reçu une aide de la CA2BM pour un montant de 47 444 euros



CAMPIGNEULLES-LES-GRANDES

La réalisation d'un petit giratoire franchissable au niveau de la place verte et l'aménagement de cette dernière ont bénéficié d'une aide financière de 10 299 euros de la part de la CA2BM.

20



CUCQ

La réalisation d'un giratoire aux intersections des Routes Départementales 940 et 143 bénéficie de l'aide financière de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois pour un montant de 57 807 euros.

17 communes ont sollicité et obtenu un fonds de concours depuis le début de l'année 2019 : Airon-Notre-Dame, Campigneulles-les-Grandes, Campigneulles-les-Petites, Colline-Beaumont, Conchil-le-Temple, Cucq, Ecuire, Estréelles, Frencq, Inxent, Lépine, Neuville-sous-Montreuil, Rang-du-Fliers, Saint-Josse, Sors, Tigny-Noyelle et Tubersent.

1,2,3 COUREZ !

La piste d'athlétisme du complexe sportif du Bras d'Or à Ecuire s'est refaite une santé. Equipement communautaire (Ex Communauté de Communes du Montreuillois), la piste a bénéficié d'importants travaux (régénération de la piste, installation d'un système de drainage et amélioration de l'éclairage de la piste d'athlétisme.)

Quelques 55 000 euros (HT) ont été investis par la CA2BM dans ce chantier. Cette piste est utilisée par les élèves du collège du Bras d'Or (50 %), du lycée Woillez (30%) et les sportifs des associations.

A savoir

L'éclairage existant sera amélioré pour un montant de 22 000 euros

21

UNE PISCINE NEW LOOK

Après Etaples-Sur-Mer et Berck-sur-Mer, c'est au tour de la piscine intercommunale d'Ecuire de connaître une belle cure de jouvence. La CA2BM entreprendra début septembre un grand chantier. Sa durée est prévue pour 8 mois. Ces travaux consisteront en plusieurs aspects : La réfection complète du bassin et la mise en conformité PMR (reprofilage et remplacement du carrelage des plages entourant le bassin et du pédiluve pour respecter les pourcentages de pentes réglementaires).

- La mise en conformité de l'espace Fitness/Sauna/Jacuzzi aux normes d'accessibilité et de sécurité en vigueur.
- L'amélioration générale du traitement d'air dans la partie fitness
- L'amélioration du traitement des chloramines dans la partie bassin
- La réalisation d'une extension permettant de libérer de l'espace au niveau de la zone Fitness et de passer la zone fitness/ bien-être au bassin par un couloir dédié (actuellement le public est obligé de passer par l'accueil pour aller d'une zone à une autre).

Ce chantier bénéficiera de subventions (Conseil Départemental, Centre National pour le Développement du Sport et Etat).



30 c'est le pourcentage des subventions pour les travaux de la piscine.

A l'école de la culture

Sensibiliser les jeunes à la culture, tel est le but des accueils de groupes scolaires par **les équipes des bibliothécaires du réseau de lecture publique de la CA2BM**. Les accueils de groupe se font tout au long de l'année hors vacances scolaires et concernent des groupes scolaires, spécialisés ou non. On dénombre chaque année environ 220 accueils scolaires primaires et élémentaires, d'IME (Institut médico-éducatif), d'IEM (Institut d'Éducation Motrice) et de MAS (Maison d'Accueil Spécialisée) et 20 accueils en direction des collèges et lycées.

Si les accueils ont lieu en dehors des ouvertures au public dans **les médiathèques de Rang-du-Fliers et Conchil-le-Temple, à Berck-sur-Mer**, ils ont cours du mardi après-midi au vendredi après-midi, en dehors et pendant les heures d'ouverture au public. Il vous est déjà certainement arrivé de croiser des classes en visite ! Environ 7000 livres sont ainsi prêtés par an.



LE PIAM C'EST QUOI ?



Le Pôle Intercommunal d'Apprentissage des Musiques :

- 4 musiciens intervenants diplômés sillonnent le territoire pour initier les enfants à la musique dans le temps scolaire.
- De multiples projets allant de l'éveil musical en toute petite enfance au sein du RPE (Relais Petite Enfance) à l'opéra pour enfants, en passant par le ciné-concert, les pratiques rythmiques, vocales et collectives en tout genre.
- Les projets donnent lieu à une restitution au sein des écoles, ou en dehors des murs pour les projets les plus conséquents.

- Un lien étroit avec les structures culturelles de l'agglomération, les compagnies et événements soutenus ainsi que la programmation de la saison Culturelle.

Un partenariat avec l'Éducation Nationale

les enseignants peuvent :

- Choisir un projet thématique élaboré par l'équipe du PIAM
- Faire une demande de projet spécifique en lien avec leur projet d'école.

Retrouvez le programme de la saison culturelle sur <http://culture.ca2bm.fr>

126 classes maternelles et primaires bénéficient d'interventions musicales dans les écoles publiques et privées du territoire de la CA2BM en milieu urbain comme rural



FESTIVAL ROCK EN STOCK
à Etaples (3 et 4 août 2019)



BLUES IN (A)OÛT
à Neuville-sous-Montreuil (16 et 17 août 2019)



LES MALINS PLAISIRS
à Montreuil (9 au 17 août 2019)



CINÉMONDES à Berck et Montreuil
(11 au 18 octobre 2019)



CHŒUR DE DIAPASON
à Montreuil-sur-mer (14 décembre 2019)

MANIFESTATIONS



LES MISÉRABLES

à Montreuil-sur-Mer Les 26-27-28-29 juillet et les 2-3-4-5 août, la citadelle de Montreuil sera de nouveau une grande scène pour évoquer une page de l'histoire de la cité des Remparts (www.lesmiserables-montreuil.com)

Coup de pouce aux évènements

La CA2BM soutient douze manifestations tout au long de l'année. Dans les prochaines semaines ne manquez pas les prochains rendez-vous. Il y en a pour tous les goûts.

23

Les Misérables à Montreuil-sur-Mer

Les 26-27-28-29 juillet et les 2-3-4-5 août, la citadelle de Montreuil sera de nouveau une grande scène pour évoquer une page de l'histoire de la cité des Remparts (www.lesmiserables-montreuil.com)

Le Festival Rock en Stock à Etaples-sur-Mer

Il aura lieu les 2, 3 et 4 août (www.rockenstock.fr). L'affiche dévoilée promet de beaux concerts.

Blues in(août) à Neuville-sous-Montreuil.

L'espace de deux journées (les 16 et 17 août), le merveilleux cadre de la Chartreuse à Neuville-sous-Montreuil fera la part belle au blues et à la bonne musique.

Les Malins Plaisirs à Montreuil-sur-Mer

Du 8 au 17 août 2019

Montreuil-sur-Mer et les communes environnantes accueilleront spectacles, promenades et fantaisies "dans le goût français".

Le 14 août, place à La Nuit des Malins Plaisirs. Le festival fête ses 30 ans d'existence ! La programmation s'en trouvera forcément renforcée, avec en particulier l'une des pièces "culte" de Molière, Les Fourberies de Scapin, une exposition tout en images à la Maison du Tourisme et du Patrimoine et, point culminant de cette édition particulière, la "Nuit" des Malins Plaisirs, au cours de laquelle les artistes occuperont toute la ville, de 20 h à... très tard dans la nuit ! (www.lesmalinsplaisirs.com).

Cinémondes à Berck-sur-Mer et Montreuil-sur-Mer

Du 11 au 18 octobre, les cinémas de Berck-sur-mer et Montreuil-sur-Mer feront la part belle au cinéma d'auteur. (<http://www.kdiffusion.com>).

Chœur de Diapason

D'ici la fin de l'année, Chœur Diapason vous donne rendez-vous en divers lieux. Le chœur est invité à participer à GALWAY 2020, capitale européenne de la culture par une chorale de Clifden (Connemara) :

Il se rendra en Irlande fin octobre 2019 pour participer à 3 jours de rencontres avec d'autres chœurs européens. Le concert de fin d'année, réunira le chœur d'adultes et le chœur d'enfants. il sera donné : Le 14 Décembre à 20 h, en l'abbatiale St Saulve de Montreuil.

L'AGGLO PRATIQUE

Vous souhaitez nous contacter ?



03.21.06.66.66.



contact@ca2bm.fr



Communauté d'Agglomération
2 Baies en Montreuillois
11-13 Place Gambetta
62170 Montreuil-sur-Mer

Des numéros utiles

Service Eau Potable

Pour les communes de Camiers, Cucq, Etaples-sur-Mer, Merlimont, du Touquet-Paris-Plage et de Verton ont délégué l'exécution de leur service à Véolia Eau. Les abonnés de ces communes continuent à s'adresser à cette entreprise pour tous les problèmes concernant l'eau potable: administratif, facturation ou technique.

09.69.36.72.61.

Zone Nord **03.21.06.66.66.** (URGENCE **06.84.27.73.33.**)

Zone Sud **03.21.89.90.20.** (URGENCE **06.08.70.02.46.**)

SERVICE ASSAINISSEMENT

Site de BERCK-SUR-MER : **03.21.89.55.71**

Site de CUCQ-ETAPLES-LE TOUQUET : **03.21.84.64.71**

Numéro vidange fosse : 0805 297 930 (numéro gratuit)

URGENCE ASSAINISSEMENT

**Vous pouvez contacter le délégataire de la gestion de l'assainissement
09.69.36.72.61 : 24h/24 - 7 jours sur 7 (appel non surtaxé)**



RELAIS PETITE ENFANCE

319, Rue de la Mairie à Ecuire
Tél. **03.21.90.94.44.**
ram@ca2bm.fr

DÉCHETS

0 800 880 695

Service & appel
gratuits

Services ADS (Application du Droit des Sols)

BERCK-SUR-MER : 459 Rue de l'Impératrice,
03.21.89.90.13. adsberck@ca2bm.fr

LE TOUQUET-PARIS-PLAGE :
rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville (Boulevard Daloz)
03.21.90.94.68. urbanismeletouquet@ca2bm.fr

MONTREUIL-SUR-MER :
au siège de la CA2BM (11-13, Place Gambetta),
03.21.06.66.66. adsmontreuil@ca2bm.fr



SUIVEZ L'ACTU DE LA CA2BM

www.ca2bm.fr



@CA2BM



@CA_2BM

